

# Une pédagogie adaptée aux horaires décalés

« Nous recevons des enfants malmenés par le rythme de travail de leurs parents, qui ont de grosses journées », explique Catherine Debrabandère, la directrice, qui insiste sur l'intérêt de sauver cette crèche aux horaires décalés. Ouverte 360 jours sur 365, de 4 h 30 du matin à 22 h 30. « Les enfants voient leurs camarades arriver, puis repartir, lorsque eux sont toujours là. Ce qui peut les rendre tristes.

Nous avons établi une pédagogie pour leur donner des repères. On leur explique quelles seront les personnes qui s'occuperont d'eux au fil de la journée. Pour les repères d'espace, ils prennent leur repas toujours sur le même fauteuil, avec la même puéricultrice. Les plus grands mangent toujours à la même table. Nous avons aussi établi un continuum de soins. L'enfant peut ainsi anticiper sa journée. » S.U.

## CHENNEVIÈRES-LÈS-LOUVRES

### L'affaire de la crèche Les P'tits Avions renvoyée

■ L'affaire opposant le comité central d'entreprise (CCE) d'Air France et la crèche Les P'tits Avions de Chennevières-lès-Louvres, jugée hier au tribunal de grande instance, à Pontoise, a été renvoyée (lire notre édition d'hier). La question est de savoir quel tribunal, entre celui de Pontoise dans le Val-d'Oise où est située la crèche, et celui de Bobigny (Seine-Saint-Denis), dont dépend l'aéroport, est compétent. Depuis février, le CCE n'a plus admis de nouveaux enfants à la crèche après que cette dernière a demandé « un peu brutalement », de respecter les « horaires décalés ». La crèche ouvre de 4 h 30 à 22 h 30. Elle est subventionnée par la Caisse d'allocations familiales, sur les horaires réalisés.

